

LANNEMEZAN LE MAG

Dossier :
**La Plantade, site naturel
entretenu par la ville**



Faisons confiance à l'avenir

Vous recevez ce magazine à un moment où le retour progressif à la vie normale, je l'espère, sera pérennisé. Nous devons redoubler de vigilance pour que nous gagnions notre combat commun face à ce virus. La vaccination efficace reste une arme face à lui.

Aussi n'hésitez pas à vous faire vacciner si vous ne l'êtes pas et à convaincre les hésitants. Notre bien-être, notre santé et nos activités dépendent de cette décision. A ce stade, je veux signaler l'excellente contribution du centre de vaccination de Lannemezan à la campagne nationale avec plus de 33.000 vaccins injectés. Ceci doit nous placer dans l'optimisme d'une crise sanitaire qui pourrait devenir un mauvais souvenir. Je remercie tous les acteurs de cette réussite.

Un vie normale augure d'une vie sociale nécessaire à l'épanouissement de chacun. L'équipe municipale vous propose des activités que vous découvrirez dans ce "Lannemezan Le Mag" qui vous permettront de reprendre goût à la rencontre et à l'échange. Je veux parler d'une belle rentrée avec le retour du forum des associations, une programmation culturelle que nous allons étoffer avec vous à travers le travail d'une commission citoyenne dans laquelle vous pourrez participer, l'accueil de la course cycliste la "Ronde de l'Isard", la reprise des compétitions sportives avec un soutien sans faille aux clubs de notre ville.

Nous nous sommes attachés à améliorer vos flâneries dans la ville en valorisant les espaces verts et la nature environnante, en particulier le parc naturel de la Plantade, afin de vous ressourcer durant cette saison estivale pour amorcer une rentrée tonique. Vous pourrez aussi découvrir le dynamisme de notre centre-ville avec l'implantation de nouveaux commerces, le développement des terrasses de nos restaurants et de nos bars et d'autres initiatives qui sont en cours d'installation. On voit déjà là le résultat du travail de notre cellule de management centre-ville.

En poursuivant la lecture de ce magazine vous constaterez ma volonté aussi farouche, je devrais dire la vôtre, de mener à bien notre ambitieux projet pour Lannemezan avec quelques réalisations en cours et des initiatives au service de tous. L'obtention du tout récent label Petite Ville de Demain concrétise bien ce cap d'ambition et nous permet de fixer les moyens autour de cette volonté.

Vous savez que vous pouvez compter sur moi pour être à vos côtés et tenir le gouvernail de la réussite de Lannemezan. En attendant de nous revoir en présentiel dans des réunions diverses en particulier de quartier, je vous souhaite un très bon été à tous.

Bien cordialement

Bernard Plano, Maire de Lannemezan



SOMMAIRE

3-6 ACTUALITÉS	7-10 ECONOMIE	11 EDUCATION	13 SOCIAL
14-18 DOSSIER	19 BUDGET	20-21 TRAVAUX	22 FORUM
23 PRATIQUES	24-26 CULTURE	27 SMECTOM	

Mairie de Lannemezan - 1, place de la République - 65300 LANNEMEZAN
 © 05 62 40 72 72 - Directeur de la publication : Bernard PLANO
 Rédaction, Maquette, Photos : service communication.

L'art des échecs à l'école primaire

Le jeu d'échecs apporte concentration, pensée logique, spatialisation, créativité tout en priorisant la réflexion ! C'est un moment convivial entre élèves et enseignants. Fruit d'une collaboration avec l'Education Nationale, la Caisse des Ecoles, le pôle animation et l'association «Le fou blanc de Lannemezan» les élèves des cours moyens des 4 écoles bénéficient d'une initiation depuis début mai. En effet «Le fou blanc de Lannemezan», association qui promeut le jeu d'échecs auprès des plus jeunes intervient grâce au maître d'échecs, Samy Ait Chaouche, une fois par semaine dans les écoles. Un tournoi inter-écoles « Echecs et Mat sur le Plateau » a été organisé ce vendredi 2 juillet après-midi dans le strict respect du protocole sanitaire. Les enfants se sont rencontrés par écrans interposés lors des phases finales. Un trophée (cf photo ci-contre) sera remis en jeu chaque année et restera sur l'école toute l'année scolaire. Aujourd'hui, afin de pérenniser les connaissances dans l'univers des échecs dans la ville, l'association est en recherche de personnes titulaires du BAFa qui souhaitent être formées à ce jeu. Nul besoin de compétences particulière mais plutôt de la pédagogie et de la patience ! La formation sera assurée par les membres de l'association. Par la suite l'animateur pourra intervenir auprès des enfants, cette prestation sera rémunérée. Si le projet vous intéresse et que vous êtes titulaire du BAFa, n'hésitez pas à contacter l'association qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos interrogations. D'autant plus que la Caisse des Ecoles envisage l'extension de ce projet à l'ensemble des niveaux des écoles élémentaires. Au vu du succès de cette première édition pourquoi ne pas envisager dans un avenir proche la création d'un tournoi d'envergure rayonnant au-delà du Plateau !



Félicitations au premier vainqueur de ce tournoi, Rémi Encausse, élève de CM2 de l'école des Bourtolets

Le fou blanc de Lannemezan : Laurent Izard - ☎ 06 87 91 91 76
laurent.izard3@wanadoo.fr

Cet été, le meilleur plan c'est de donner son sang !

Les réserves de sang sont faibles, l'Etablissement Français du Sang a besoin de vous pour sauver des vies.

Terrasses, soleil, balades, vacances... Nous sommes toutes et tous heureux de retrouver

nos vies. Nous pouvons aussi en sauver, et maintenant, c'est URGENT. Les stocks de produits sanguins ont désormais atteint un niveau dangereusement bas avec 85 000 poches alors qu'à la même période l'an dernier le stock était de 115 000 poches. S'il n'y a pas une mobilisation très importante

URGENCE
DON DE SANG !

Les réserves sont faibles, nous avons besoin de vous pour sauver des vies !
PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT !

JE PRENDS RDV



dès à présent, le sang va manquer cet été... Toutes les bonnes volontés sont invitées à rejoindre l'EFS pour prendre le relais et pour motiver votre entourage à donner leur sang ! L'EFS se déplace également, il y a forcément une collecte près de chez vous, pour savoir où et quand, rendez-vous sur notre carte où donner ?

INFOS UTILES : Covid-19 et don de sang : Il est possible de donner son sang avant et après une vaccination contre la Covid-19 sans aucun délai d'ajournement à respecter. Si on a eu la Covid-19, il est possible de donner son sang, 14 jours après la disparition des symptômes.

Mardi 27 juillet de 14h30 à 19h et Mercredi 28 juillet de 9h à 13h30 - Salle du Renouveau,
Galerie Paul Bert - PRENDRE RENDEZ-VOUS sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

EN RAISON DE LA PERIODE TRANSITOIRE D'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE, CERTAINES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES DANS CE NUMÉRO SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE NON CONTRACTUELLES AU MOMENT DE LA DIFFUSION DU BULLETIN MUNICIPAL. IL EST DONC CONSEILLÉ DE SE RENSEIGNER AVANT CONCERNANT LA PROGRAMMATION D'ANIMATIONS, D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS OU BIEN DE TOUT ARTICLE SE RÉFÉRANT À LA SITUATION SANITAIRE.

PLUS D'INFOS EN LIGNE SUR LE SITE : WWW.LANNEMEZAN.FR OU SUR LES RÉSEAUX FACEBOOK : MAIRIE LANNEMEZAN ET SE DISTRAIRE À LANNEMEZAN INSTAGRAM : MAIRIE LANNEMEZAN

Lannemezan au départ de **La Ronde de l'Isard**

La 44^{ème} édition de la Ronde de l'Isard parrainée par Gilbert DUCLOS LASSALLE se déroulera en 2021 durant 5 jours du 29 septembre au 3 octobre. La ville accueillera le jeudi 30 septembre l'arrivée de la deuxième étape. Cette course cycliste internationale espoir à réputation mondiale regroupe les meilleurs coureurs mondiaux de moins de 23 ans. Des espoirs qui se retrouveront l'année ou les années suivantes dans le milieu professionnel et sur les routes du Tour de France et autres grandes épreuves. Elle a vu sur ses routes des grands de ce nom : Laurent Jalabert, Laurent ROUX, Richard VIRENQUE, David MONCOUTIE, Thomas VOECKLER, et plus récemment Blél KADRI, Alexandre GENIEZ, Pierre ROLLAND, Kenny ELISSONDE, Romain BARDET, Lylia CALMEJANE, Pavel SIVAKOV la liste ne cesse de s'allonger d'années en années.



EN SAVOIR PLUS

WWW.RONDE-ISARD.FR
WWW.LANNEMEZAN.FR

rester connectés afin de suivre la mise à jour du tracé de l'étape du jeudi 30 septembre

2 passages dans la ville

Les coureurs arriveront vers 15 h 15 depuis la commune de PINAS pour effectuer un premier passage à LANNEMEZAN avec un sprint « points chauds » et effectueront une boucle de 26,5 kms en passant par HOUYEDETS, CASTELBAJAC, GALAN pour rentrer de nouveau à LANNEMEZAN pour l'arrivée devant le gymnase municipal à 16h.

Ronde de l'Isard
 Course UCI Espoirs U23 | Ariège - Région Occitanie

44^{ème} édition

Mercredi 29 sept. 2021
 ↓
 Dimanche 3 oct. 2021

Mercredi 29 septembre
 Jeudi 30 septembre
 Vendredi 1 octobre
 Samedi 2 octobre
 Dimanche 3 octobre

Toulouse > Montauban
 Faudoas > Lannemezan
 Pierrefitte-Nestalas > Bagnères-de-Bigorre
 Fonsorbes > Plateau-de-Belle
 Auterive > Saint-Girons



Détails des passages en ville :

1^{ER} PASSAGE : arrivée des coureurs vers 15h 15 depuis la commune de Pinas. Puis à droite au croisement D24/D817 puis passage au 1^{er} Rond-Point - sortie 2 - Route de Toulouse
 - Passage au 2^{ème} Rond-Point - sortie 2 - D 817 - Route de Pinaouet
 - Passage au 3^{ème} Rond-Point - sortie 2 - direction Centre ville - Rue Alsace Lorraine.

Au croisement rue Georges Clémenceau - prendre D17 - rue du Professeur H. Dessens vers les communes de Campistrous - Houyedets - Castelbajac puis les coureurs empruntent la D41 vers Galan puis la D939 vers Galez.

2^{ÈME} PASSAGE : arrivée des coureurs sur Lannemezan par la D939 - Quartier des Barraquès - Route de Galan - Tourne à Gauche rue du Padouen. Au croisement à droite, rue des Moulins puis arrivée devant le gymnase municipal vers 16h.

Ça bouge au Local Jeunes !

Depuis le mercredi 7 juillet et jusqu'au vendredi 13 août 2021 le Local Jeunes a concocté un programme alléchant pour les ados de 10 ans 1/2 à 19 ans pour ensemble se retrouver et partager diverses activités, sorties et projets.

Cet été c'est la découverte de lieux et d'activités sur le territoire avec Le Pacte des Loups dans les Baronnie, l'aquaparc à Montréjeau, le Festival Equestria à Tarbes, Ludina à Mirande, Ludéo à Loudenvielle ou encore le kayak avec Aqua-Nestes à Aventignan. Au programme également deux bivouacs et 3 jours à Waliland pour se défouler. Un chantier jeunes en juillet se déroulera au lac d'Agos. les ados vont participer à diverses actions : aménager un milieu piscicole, réhabiliter un pumptrack et créer des cartels en ardoise. En échange de leur investissement ils profiteront d'un séjour à Moliets Plage où séances de surf, farniente, jeux de plage et soirées seront organisés dans la bonne humeur.

Pour bénéficier des activités mises en place, il est nécessaire de s'inscrire auprès du Local Jeunes à tout moment de l'été. Le mieux est de contacter l'équipe par téléphone et de prendre rendez-vous. Côté pratique l'accueil des ados se fait à l'école maternelle Paul Baratgin, suite aux mesures sanitaires liées au Covid-19. Toutefois les dossiers d'inscriptions, les inscriptions aux activités et les règlements se font eux au bureau du Local Jeunes 33, rue Michelet. Vous êtes tous les bienvenus, n'hésitez pas à pousser la porte ou à décrocher votre téléphone les animateurs et adhérents se feront un plaisir de vous accueillir !

Local Jeunes - 33, rue Michelet - ☎ : 05 62 98 55 39 - 📞 : 06 17 36 87 58
localjeunes@mairie-lannemezan.fr / site : localjeunes65.wixsite.com/local-jeunes

Centre de Loisirs : activités estivales pour tous les âges

L'équipe du centre de loisirs de Lannemezan a élaboré des animations pour les jeunes dès 3 ans. Ces nombreuses et ludiques activités sont proposées du 7 juillet au 13 août 2021. Des groupes selon les âges sont constitués et nommés ainsi : les P'tits Loups pour les 3 et 4 ans, les P'tits Futés de 4 ans et demi à 5 ans et demi, puis les Intrépides pour les enfants entre 6 et 9 ans et demi, et enfin les Aventuriers pour les plus grands dès 10 ans. Un programme éclectique puisque les plus grands vivent un bivouac au lac de l'Astarac, un KohLannemezanTa et un rallye photos, alors que les petits découvrent des activités aquatiques et terrestres liées aux mains et passent une semaine paysanne autour de poneys, de vaches et autres animaux. Quant aux Intrépides ils pratiquent du sport en montagne, des jeux olympiques au pays du Soleil Levant ou encore explorent les animaux et les ordinateurs. Comment ne pas être enchanté avec un programme pareil !

Centre de Loisirs - 369, rue du IV Septembre - ☎ : 05 62 98 50 84
centrelouisirslannemezan@orange.fr

Programme été 2021

TU T'ENNUIES, TU NE SAIS PAS QUOI FAIRE DE TES VACANCES ?

LE LOCAL JEUNES TE PROPOSE DES ACTIVITÉS TOUT L'ÉTÉ !

🕒 **HORAIRES D'OUVERTURE :**

Vacances scolaires

8h à 18h30

Horaires pouvant varier selon les sorties



ZOOM

L'objectif d'un **chantier jeunes** est de réaliser ensemble un projet utile à la collectivité. Cela peut aller de la sauvegarde ou de la promotion d'un patrimoine régional, à la protection de l'environnement en passant par une participation sur un chantier pour venir en aide à des populations. Les chantiers de bénévoles sont des expériences de rencontres et d'ouverture tant sur d'autres cultures que sur les autres personnes. Le Local Jeunes propose régulièrement des chantiers qui ont un succès indéniable et favorisent les contacts entre ados du même territoire.

L'été au Centre de Loisirs

Du 7 juillet au 13 août 2021



Vaccination pour tous

Depuis son ouverture le 11 janvier dernier le centre de vaccination a administré plus de 33.000 injections, dont 17.500 en primo et 12.500 en seconde injection au «PFIZER», plus 3.000 injections au Moderna et Astrazeneca au personnel soignant. Tout cela en appliquant les consignes d'éligibilité définies par l'ARS, avec une moyenne de 300 à 400 vaccins par jour en fonction des livraisons de doses. Désormais le centre de vaccination accueille toutes les personnes de 12 ans et plus, après autorisation parentale, et toujours sur rendez-vous. Cependant, si vous voulez faire vacciner votre enfant, il y a une procédure à respecter : - signature d'une autorisation parentale par les deux parents, précisant que le parent absent est d'accord avec la vaccination. - accompagnement de votre enfant lors de la vaccination par un ou deux parents. Les grands parents peuvent aussi accompagner sous réserve qu'ils ont bien l'autorisation parentale. Votre enfant ne pourra pas venir seul !



Piscine pour tous

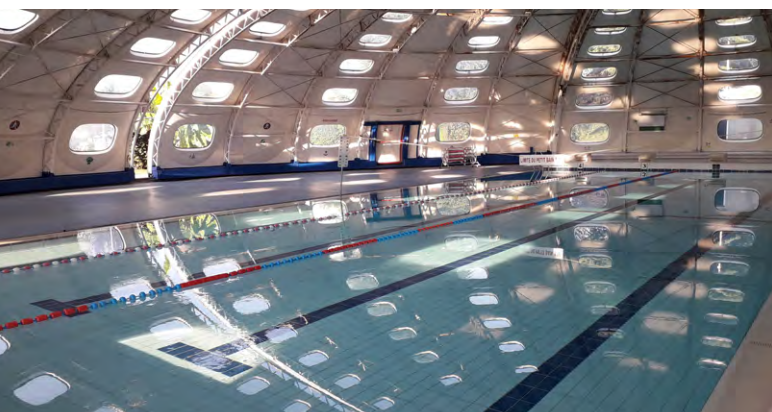
Les horaires d'ouverture de la piscine pour cet été sont depuis le 5 juillet et jusqu'au 29 août, les suivants :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h30 - 19h
Mardi et jeudi en continu de 9h30 à 18h30.

La piscine sera fermée le dimanche et les jours fériés.

Il n'est pas nécessaire de réserver un créneau mais le port du masque est obligatoire dans l'entrée et les vestiaires.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez appeler au 05 62 98 15 58 aux heures d'ouverture.



Jours et horaires d'ouvertures :

- du lundi au vendredi
- de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou 18h

Comment prendre rendez-vous ?

Il est obligatoire de prendre rendez-vous :

- soit par téléphone : **0800 54 19 19** (n° vert local gratuit) du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h45 et de 14h à 18h.
- soit par internet sur Doctolib : www.doctolib.fr

Quels documents présenter ?

- Carte vitale
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Carnet de vaccination (si possible)

La deuxième injection est possible entre le 21^{ème} et le 49^{ème} jour après la première injection. La vaccination est compatible avec le «pass sanitaire» et permettra ainsi de faciliter l'accès aux grands événements pour lesquels ce pass est obligatoire. La vaccination est gratuite. Des créneaux sont libres en juillet et août, n'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, les personnes ayant un antécédent d'infection à Sars-Cov-2 n'ont besoin que d'une seule dose de vaccin. En effet, les personnes immunocompétentes ayant fait une infection datée et avérée à Sars-Cov-2 sont considérées comme protégées et il est recommandé de réaliser la vaccination au-delà d'un délai de 6 mois après l'infection. En cas de doute, vous aurez la possibilité en arrivant au centre de faire un test sérologique rapide à votre enfant (un TROD) pour savoir s'il a eu la Covid ou non et si, en fonction des résultats, une ou deux injections lui seront nécessaires.

Hello! «English Is Fun!»

L'occasion idéale pour pratiquer l'anglais dans une ambiance positive et enrichissante! Les activités sont ludiques et variées : jeux de société, conversation, jeux de rôles, mises en situation authentiques et musique. Le travail en petits groupes favorise à la fois la révision et la mémorisation et la prise de parole, ainsi chacun participe et s'exprime plus facilement.

Stage anglais enfants : Lundi 12/07 et mardi 13/07 - de 10h à 15h, Maison des Associations à Lannemezan

Stage anglais collégiens : Lundi 23/08 et mardi 24/08 - de 10h à 15h, Maison des Associations à Lannemezan

Stage anglais lycéens : Jeudi 26/08 et vendredi 27/08 - de 10h à 15h, Maison des Associations à Lannemezan

Tarif : 72 euros pour les 2 jours de stage par élève

Nous pensons à la santé de tous et toutes les précautions seront prises pour que nous puissions nous retrouver et pratiquer l'anglais dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

English is Fun! Ateliers et formations destinés aux enfants et adultes, des cours de soutien individuel toute l'année, animés par Sylvie Ducès,
☎ 06 86 13 51 43, contact@english-is-fun.net ou www.english-is-fun.net

Nailss en beauté, nouvelle Onglerie



Ouverte depuis le 18 mai cette petite boutique offre des services multiples. Tout d'abord, Marlène est prothésiste ongulaire et vous propose la pose d'ongles en gel et résine. Elle est également technicienne de cils avec comme prestations au choix soit le rehaussement ou bien l'extension de cils. De plus, dans sa boutique vous y trouverez des vêtements féminins ainsi que des sacs à main de toutes les couleurs ou encore des bijoux fantaisies qui agrémenteront vos tenues. Originaire de Marseille Marlène s'est reconvertie professionnellement dans le domaine de la beauté et se plaît à dessiner sur les ongles de ses clientes. Prise de rendez-vous par téléphone ou directement en boutique.

NAILSS EN BEAUTÉ - Marlène Rouichi - 159, rue Georges Clemenceau - Salon ouvert du lundi au samedi, sauf mercredi (fermeture hebdomadaire). - de 9h à 17h30. ☎ : 06 62 93 81 29

Sweet CBD : un commerce atypique

Le CBD (cannabidiol) est la molécule présente naturellement dans la fleur et la graine de chanvre (plante utilisée pour des cordages ou l'isolation des habitations) et qui se révèle avoir des vertus apaisantes et relaxantes. Ces variétés de CBD contiennent moins de 0,2% de THC et ne sont donc pas des plantes psychotropes. En fait elles n'entraînent ni d'effet stupéfiant ni de dépendance. Toutefois cette molécule a des vertus thérapeutiques contre les maladies chroniques, avec effets anti-inflammatoires, telles que la sclérose en plaques ou l'eczéma et agit également sur la régulation du sommeil. Dans la boutique d'Anthony Danovaro, située rue Thiers, on y trouve toute une gamme de produits à base de CBD. Des produits alimentaires sont proposés avec des pâtes, bonbons, bières, vin, farine, café, tisanes en vrac... Egalement des produits cosmétiques avec du savon, du shampoing, du dentifrice et des crèmes de jour ou anti-âge sont en vitrine tout comme des liquides pour cigarettes électroniques. Le gérant étant occupé par sa société de gardiennage, c'est sa sœur Émilie qui vous reçoit dans la boutique et se fera un plaisir de répondre à toutes vos curiosités quand à ces nouveaux produits.



Sweet CBD, 27 rue Thiers - Anthony Danovaro - Heures d'ouverture du mardi au samedi, de 10h à 18h. ☎ : 06 07 27 79 85

ZOOM sur la cellule management centre-ville

La cellule management centre-ville pilotée par Laurent Debard, manager centre-ville, sous l'égide de Cindy Sibé, adjointe au Maire, assure une interface privilégiée pour les commerçants en place et de ceux désireux de s'installer à Lannemezan. A ce titre, elle vous accompagne dans la recherche d'un local commercial, fait le lien avec les propriétaires et agences immobilières, vous met en relation avec les différentes structures d'aide à l'implantation, joue un rôle essentiel d'interface entre les différents acteurs locaux : riverains, professionnels de l'immobilier commercial, services de la commune (commerce, voirie, urbanisme, communication). De plus, elle fédère et coordonne ces acteurs autour d'un projet commun : l'attractivité du centre-ville. Dernièrement, le Maire par le biais de la cellule a mis en place pour les cafetiers et restaurateurs de la ville une extension de leurs terrasses afin d'accueillir plus de clients et ainsi pallier à la fermeture de leurs établissements suite au confinement. Pour toute question ou renseignement n'hésitez pas à contacter ce service municipal.



Cellule management centre-ville : Laurent Debard au 308, rue Alsace Lorraine - ☎ : 05 62 99 13 56 - mail : laurent.debard@mairie-lannemezan.fr

La Sellerie commerce artisanal et original

Originnaire du Maine et Loire, Valérie Gourdon de métier couturière en sur-mesure et tailleur est domiciliée sur le Plateau depuis une dizaine d'années. Elle a choisi de se démarquer des divers ateliers de couture présents sur le territoire en suivant une formation de sellier-garnisseur. Elle devient alors sellière, ce professionnel doté d'un savoir-faire artisanal dont elle nomme ainsi sa société, située en bas de la côte de Pinaouet. La sellière, comme tout métier d'art, maîtrise le dessin et la connaissance des matériaux. Elle fabrique selles, harnais, tout ce qui concerne le harnachement du cheval mais aussi des ouvrages tels que coussins ou garnitures pour voitures et voiliers. Valérie Gourdon précise qu'elle procède tant à des réparations qu'à des créations d'intérieur de voitures en cuir, de selles de motos, de tables médicales, de banquettes et sièges de bar, de toiles de store ou encore de bâches de remorque. Non seulement elle travaille le cuir, mais elle intervient aussi sur le nylon, la mousse, le simili cuir ou encore la toile enduite. Son savoir-faire trouve des débouchés variés dans l'industrie automobile ou nautique, la maroquinerie, le médical etc. La sellière se rapproche donc de la couturière car elle manipule aussi l'aiguille et de petits outils perfectionnés pour couper, tailler, marquer, encoller, souder, perforer, surjeter. Valérie travaille seule, entourée de ses machines, tissus et autres outils sophistiqués dans des locaux spacieux tout proche du garage Renault,.

La Sellière - 459 rue Alsace Lorraine - ☎ : 07 50 50 57 28 - Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et les après-midis sur rendez-vous - <https://www.facebook.com/la.sellerie>.



EN SAVOIR PLUS

Petites villes de demain

Le programme «Petites villes de demain» lancé au 1^{er} octobre dernier permet aux villes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité, de bénéficier d'un soutien de l'État pour les projets de revitalisation des communes sur les 6 ans à venir. Ce programme contribue à améliorer les conditions de vie des habitants en accompagnant les collectivités dans les directions suivantes :

- L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie
- Le développement des services et des activités
- La valorisation du patrimoine bâti et paysager
- L'accompagnement de l'activité commerciale

Plateforme E-commerce

Pour faire suite à l'accompagnement proposé dans le cadre du programme «Petites villes de demain», la cellule de management du centre-ville travaille sur le lancement d'une Plateforme E-commerce à destination des commerçants lannemezanais. L'idée, bien entendu, est que ces derniers n'aient pas à contribuer financièrement pour profiter de cette offre. Ce site référencera les magasins de la commune et leur permettra de vendre en ligne tout en gagnant en visibilité. Ce projet s'insère dans le programme de redynamisation du centre-ville confié par monsieur le Maire, Bernard Plano, à Cindy Sibé, adjointe en charge de l'attractivité.

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Un doublé réussi pour **Ano'Tech-Chroma'Tech**

Installées dans la zone industrielle depuis le mois de mai dernier, Ano'Tech et Chroma'Tech cette double entreprise est spécialisée dans le thermolaquage et le chromage. Deux procédés de traitement des métaux ferreux dans les domaines du mobilier urbain, des charpentes métalliques, des objets de décoration, des ouvrages d'art, des constructions métalliques, des équipements de magasin, de restauration et de la rénovation. Lannemezan le Mag est parti à la rencontre d'un des gérants de cette entreprise.

Implanté à Lagrave, près de Gaillac, Ano'Tech, dirigé par Eric Ferdouel s'est associé avec Chroma'Tech géré par Serge Agnez au cœur de la zone industrielle. Ainsi ensemble ils proposent tant aux particuliers qu'aux professionnels ou encore à l'industriel deux procédés de revêtement et de protection des métaux ferreux et non ferreux : le thermolaquage et le chromage. C'est Serge Agnez passionné de voitures américaines qui nous a reçu dans son bureau et nous a exposé avec passion les techniques utilisées dans son entreprise.

Fonctionnement du thermolaquage et du chromage :

Tout d'abord le thermolaquage qui consiste à déposer par effet électrostatique des peintures poudre qui polymérisent à 200°C. Ces particules de poudre sont alors chargées d'électricité statique générant une très bonne pénétration de la poudre dans les moindres recoins des pièces. Cette technique permet d'obtenir des effets intéressants et originaux sur les matériaux, comme un effet métallisé, texturé ou bien sablé. La surface thermolaquée résiste mieux à la corrosion et aux chocs. Ano'Tech a fait le choix d'utiliser une grenaille inox lors du sablage ou grenailage pour le nettoyage du support car cela permet de traiter aussi bien l'acier, l'aluminium, que l'acier galvanisé et l'acier inox. Propriétés intéressantes de ce procédé qui ont contribué à sa démocratisation. En effet, Ano'Tech reçoit et réalise des commandes tant pour les professionnels que pour les particuliers.

L'opération de chromage consiste à recouvrir une pièce en métal de chrome, d'une épaisseur plus ou moins grande. On distingue habituellement deux sortes de chromage, le chromage décoratif qui a pour but de donner aux pièces l'aspect brillant caractérisé par des surfaces de chrome polies. On l'utilise par exemple pour des pare-chocs de voitures, de motos ou de camions et des poignées de porte. Ce procédé a également conquis les objets de décoration tels que des vases, du mobilier, des lampadaires ou tout autre objet qui ornent nos maisons. Tandis que le chromage dur est utilisé dans les applications mécaniques où les conditions de frottement sont sévères comme revêtement anti-usure. On l'utilise notamment pour des trains d'atterrissage, des systèmes de portes d'avions, les vérins des appareillages mécaniques etc.

C'est avec fierté que Serge Agnez nous a promené dans son entreprise où chaque ouvrier occupe un poste bien défini, allant du sablage, puis au thermolaquage pour aboutir à la finition dans un four hors-norme. Ano'Tech - Chroma'Tech emploie aujourd'hui 4 salariés et envisage un recrutement supplémentaire prochainement suite à un carnet de commandes chargé. De plus les demandes de particuliers augmentent avec notamment la possibilité de chromer tous supports à la teinte souhaitée sur la base d'un catalogue de 15 couleurs différentes. Désormais le brillant va en voir de toutes les couleurs.



Ano'Tech - Chroma'Tech - 201 rue de Peyrehitte - ☎ : 06 16 23 66 34 -
Heures d'ouverture au professionnel et au particulier : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi en continu de 7h à 14h.

Rénovation réussie pour **Taxis des Etoiles**

Auparavant située chemin de la Laque à Lannemezan, puis à la zone Pic Pyrénées Innovation de Saint-Laurent-de-Neste. La société Taxis des Étoiles revient en centre-ville avec des bureaux ayant pignon sur rue. En effet, Jacky Herbaut le gérant a rénové avec goût l'ancienne grange à côté du restaurant La Bodéga, rue Carnot, afin d'y installer le pôle administratif de sa société. Entreprise qui à sa création, il y a plus de 20 ans, comptait 3 personnes a pris de l'ampleur puisqu'elle compte à ce jour 64 employés. De ce fait, Jacky Herbaut propose non seulement le taxi traditionnel mais également le transport scolaire, médicalisé, pour des enfants scolarisés dans des structures spécialisées, la livraison de colis, allant parfois jusqu'à Bordeaux, voire Lyon. L'entreprise dispose de plus de 70 véhicules, stationnés sur Tarbes, Trie-sur-Baïse, Saint Gaudens et Lannemezan. Une gamme de services divers est proposée aux particuliers comme aux professionnels tels que des véhicules haut de gamme, des voitures aménagées TPMR (Transport Personnes à Mobilité Réduite), des véhicules 9 places, des taxis aéroport et des transports médicalisés conventionnés CPAM. Ils répondent à tous déplacements, en demande immédiate ou en réservation directement sur leur site internet. Ils sont souvent sollicités par les industries comme Knauf ou Prugent tant pour du transport de colis que pour celui des personnes. Activités diverses ils sauront s'adapter à chaque demande. Ils ne sont pas en manque de projet puisqu'ils réfléchissent à recréer un restaurant à l'ancien emplacement de celui de la Bodéga, qui juxtapose leurs locaux. Dossier à suivre...



Taxis des étoiles, 45 Rue Diderot - ☎ : 05 62 98 08 19 -
taxidesetoiles.fr - Facebook : @taxidesetoiles



Nos véhicules



Taxi conventionné TPMR – Opel Vivaro

8 ou 6 places assises avec 1 fauteuil roulant 5 bagages moyen Wifi TPMR

Nouveau **Tatoueur**

Entrez dans l'univers de Dimitri Fasquel, ce jeune Nantais qui a décidé de poser bagage sur le Plateau de Lannemezan et d'y ouvrir son propre salon de tatouage. Ancien ingénieur agroalimentaire Dimitri s'est lancé sur une voie plus artistique en exerçant sa passion. Avec des dessins bien à lui et une certaine proximité avec sa clientèle, il saura vous écouter afin de répondre à votre demande. Soucieux de l'autre, il s'engage à faire passer le rapport humain avant tout. Touche à tout et habité par son art, il propose également des personnalisations d'objet, de la linogravure, ou encore la création de bijoux de récupération. N'hésitez pas à aller à sa rencontre !

Blacklodge Tattoo - 144, rue Alsace Lorraine. ☎ : 06 52 63 83 33 - Horaires d'ouverture : du mardi au samedi, en continu, de 11h à 19h. Facebook et Instagram : blacklodge tattoo - contactblacklodge@gmail.com



Les ALAE toujours actifs

Dans ce contexte sanitaire particulier, les équipes d'animation des quatre ALAE des groupes scolaires de la ville ont maintenu leurs actions autour d'objectifs fixés sur le développement, les repères, le bien-être de l'enfant et sur son comportement citoyen. Des activités diversifiées et manuelles.

ALAE à Las Moulia

Les enfants ont traversé les activités des 4 saisons avec la bienveillance des animatrices. Les vitres de l'école ont été peintes aux couleurs de l'automne, les épouvantails ont pris place dans les chaumières. En hiver, un Père Noël impatient, une étoile souriante et un sapin pailleté ont pris place dans la ville pour les fêtes de fin d'année. Pour immortaliser le moment, un cadre scintillant a été confectionné. Pour programmer 2021, les douze mois de l'année ont été revisités par les enfants sous forme de calendriers personnalisés et pour bien débiter l'année les rois et les reines ont été couronnés. Avec l'arrivée du printemps, pâques s'est invité : des couronnes et des paniers garnis on fait le bonheur de tous. En ce moment, les enfants s'activent pour que les mamans et les papas soient à la fête.

ALAE au Guérisa

Les équipes ont veillé à assurer la continuité des activités nécessaires au bon déroulement de l'accueil périscolaire. Pour les plus jeunes et les plus grands, la nature est entrée dans l'ALAE avec des activités manuelles. Les conditions d'accueil n'ont en rien altéré la motivation, la présence et la bonne humeur des enfants à nos côtés pour créer, jouer et découvrir.

ALAE des Bourtoquets

Les enfants ont exploré la nature avec notamment la construction d'un abri à hérisson, d'un hôtel à insectes, de nichoirs et de mangeoires à oiseaux, l'observation des insectes à la loupe, la création d'un jardin potager... La collecte d'éléments réalisée par les parents tels que tiges de bambou, paille, écorces d'arbres a permis aux enfants d'agencer tous ces matériaux afin de créer cet hôtel à insectes aussitôt venus s'y abriter. De même, la construction d'un abri pour hérisson en octobre 2020 a permis à un des leurs de se réfugier et passer l'hiver au chaud à l'école ! Alors qu'en maternelle c'est un nid à oiseaux qui a pris place dans un arbre proche de la cantine. La bienveillance continue au quotidien avec les plus grands tels que phrases positives du matin, des dictons, rébus...

ALAE à Paul Baratgin

L'équipe d'animation a misé sur le thème des cow-boys et des indiens faisant découvrir aux enfants d'autres cultures du monde. Des activités de dessin, de coloriage, de fabrication de



bracelets à perles ont été réalisés et la construction d'un tipi ! Des animations sur le thème de la nature, afin de sensibiliser les enfants à l'environnement, ont été développées avec le jardinage, des fleurs à insectes, l'observation des petites bêtes dans la cour d'école. Egalement des activités manuelles, avec la réalisation d'un cadre à fleurs en papier, d'un mini tableau végétal et d'un pot à fraises des bois, en guise de cadeau pour la fête des mères. Parfois la pause méridienne était consacrée à des temps de paroles pour établir ensemble les règles de vie en collectivité et pour échanger sur le thème du harcèlement scolaire. Les enfants ont apprécié des ateliers (jeux de rôle, de mimes...) basés sur les émotions, sur la différence et le respect.



Mise à jour des dossiers scolaires

Chaque année, pendant l'été, nous remettons à jour les dossiers périscolaires des enfants fréquentant les 4 groupes scolaires de la ville. Nous vous remercions par avance de venir à la caisse des écoles pour effectuer cette démarche, munis de votre numéro allocataire et de votre attestation d'assurance. La mise à jour de ce dossier est important car il permet pendant l'année scolaire de pouvoir vous contacter en cas de nécessité et de calculer au plus juste les tarifs du périscolaire (Cantine et ALAE) de vos enfants.

Caisse des Ecoles - 308 rue Alsace Lorraine ☎ : 05 62 99 13 31 - Email : caissedesecoles@mairie-lannemezan.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h. Uniquement sur rendez-vous : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 12h. Mercredi après-midi fermeture.



Les Voix du Plateau qui ont chanté dans les rues- Tournoi d'échecs des écoles - Vernissage exposition «Slow Motion» du service culturel - Peinture de la salle des mariages - Brocante du Secours Populaire - La Halle aux légumes le mercredi jour de marché - la Fête foraine de Juin

Plan canicule en action pour les séniors

Activé chaque année du 1^{er} juin au 15 septembre par le gouvernement, le Plan Canicule comporte 4 niveaux. Il a pour but d'informer la population française sur les recommandations sanitaires et de protéger les personnes les plus vulnérables pendant les vagues de chaleur.

Mis en place après la canicule de 2003, particulièrement virulente, le Plan national Canicule (PNC) est activé tous les ans par le gouvernement et couvre la période du 1^{er} juin au 15 septembre. Ce plan définit 4 niveaux d'alerte en fonction des conditions météorologiques. Pour chaque niveau d'alerte, des actions et des mesures y sont associées afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs et protéger les personnes fragiles (personnes âgées, enfants,

nourrissons, personnes en situation de handicap, femmes enceintes...) et les personnes les plus exposées à la chaleur qui sont particulièrement à risque. En somme, ce plan permet d'anticiper l'arrivée d'une canicule. A savoir qu'on parle de canicule lorsqu'il fait très chaud le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs.

Le Plan canicule compte 4 niveaux :

- **Vert : veille saisonnière**
- **Jaune : avertissement chaleur**
- **Orange : alerte canicule**
Le niveau 3 de canicule est activé par le Préfet lorsque les températures sont de 20°C la nuit et atteignent 34°C la journée, pendant 3 jours consécutifs.
- **Rouge : alerte maximum (déclenchée par l'Etat)**



Ne restez pas
seul face à la
CANICULE



PREVENTION
Le CCAS veille
sur les personnes âgées
handicapées, vulnérables et isolées

Faites-vous connaître !



S'inscrire sur le registre canicule

Les mairies doivent tenir des registres canicule mis à jour chaque année. Les personnes âgées ou personnes en situation de handicap ainsi que des professionnels ou personnes de leur entourage peuvent demander une inscription sur ce registre. La collectivité se propose ensuite de contacter la personne régulièrement dans cette période pour s'assurer de l'état de santé de celle-ci. Trois catégories peuvent y figurer, à condition de résider à domicile : les personnes âgées de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées et/ou vulnérables. Ce registre recense alors les personnes souhaitant se faire aider en cas de très fortes chaleurs. Lors du déclenchement du plan canicule par le Préfet, les agents du CCAS prennent contact avec les personnes inscrites d'elles-mêmes pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée.

Seules les personnes inscrites sur le registre peuvent être contactées par ces professionnels. Il est donc important que chacun puisse se faire connaître afin de protéger les personnes les plus fragiles vivant à domicile. Pour cela, il suffit juste de se signaler auprès du CCAS, par téléphone, courrier ou directement au bureau des services municipaux. Cette inscription est gratuite et les données restent confidentielles. Cette demande peut également être faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Dans ce cas, elle doit être effectuée impérativement par écrit. Le CCAS enregistre l'inscription et adresse un courrier à la personne pour qui l'inscription a été effectuée.



**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

LE DOSSIER

La réhabilitation de la Plantade a débuté sous le premier mandat de Bernard Plano début 2000. La direction départementale de l'agriculture et des forêts, l'office national des forêts et l'association des Pêcheurs du Plateau ont apporté leurs précieux soutiens et leurs compétences en matière d'aménagements en veillant à faire de ce site un endroit privilégié bien intégré dans son environnement. De nombreux travaux ont été réalisés, curage du plan d'eau, stabilité des berges, abattage des arbres et plantation d'autres, réfection de l'éclairage public, mise aux normes de sécurité, tout cela par les services techniques et espaces verts de la ville.

Depuis quelques mois des modifications ont été apportées afin de sécuriser l'endroit pour les nombreux usagers et d'y créer un mobilier urbain atypique.



Réhabilitation de la Plantade :

Vaste espace de verdure planté d'arbres et agrémenté de plans d'eau, le site a séduit les lannemezanais dès son ouverture l'été 2006. Depuis toujours l'entretien général est réalisé par les agents communaux avec sérieux et implication. Que ce soit la tonte, l'élagage, l'entretien des équipements, les jeux d'enfants, le parcours sportif, les bancs, les chemins, les espaces de pique-nique... il y a presque constamment la présence d'un agent par semaine ! Les lacs quant à eux ils sont alimentés par la canal de la Neste et sont étroitement surveillés par les agents communaux et l'APPMAA qui depuis le début est d'une aide précieuse

La Plantade, lors du confinement imposé par la crise sanitaire du COVID-19, a connu une fréquentation supérieure. En effet les restaurants, bars et salle des jeux étant fermés, elle est devenue le lieu de partages et de loisirs en petits comités. Chacun faisait son sport, sa sortie détente d'une heure dans la journée lorsque nous étions enfermés dans notre domicile ou sur notre lieu de travail. D'autres venaient entre midi et deux heures pour leur pose repas avec leurs plats à emporter ou sandwiches achetés au commerce du coin ou bien avec leur glacière contenant la boîte à repas du midi que l'on grignote au grand air. Oui il était difficile de trouver une place sur les parkings, comme il n'était pas certain d'avoir une place à l'ombre sur une table pour une pause bien méritée. Encore aujourd'hui avec les beaux jours la Plantade ne désemplit pas, des familles y pique-niquent, des couples y flânent, certains y pratiquent leur activité sportive, d'autres contemplent la nature.

Pour toutes ces raisons, la ville entretient au mieux cet espace avec certaines originalités que vous avez pu observer. En effet une famille de cerfs pose à l'entrée sud piétonnière, des bancs naturels taillés dans les arbres cassés par un coup de vent fatal et des gabions de pierre ont été disposés afin de sécuriser le lieu. Tout cela est l'œuvre de divers agents des services techniques de la ville.

Des gabions pour sécuriser le parc :

Tout le long de la Plantade ainsi qu'aux deux entrées le long de la route de La Barthe de Neste, des gabions ont été posés en remplacement des barrières bois fragilisées par le temps. Certains gabions ont été achetés en usine et disposés directement, alors que d'autres (plus de 150) ont été réalisés par les services techniques de la ville. En effet les 2 totems «Parc naturel de la Plantade» ont entièrement été confectionnés en interne. Les cadres sont découpés puis soudés pour ensuite être remplis à la main de façon méticuleuse avec des cailloux de Saint Béat. Ces derniers de couleurs grises nuancées, sont disposés face plate visible tant dans la verticalité que dans l'horizontalité. Cela leur confère un aspect visuel plus esthétique, un rendu plus agréable à l'œil. A y regarder de plus près vous vous apercevrez de la différence entre l'industriel et le fait main. C'est un travail de patience pour ces agents qui participent avec dévouement à la confection de ces gabions qui remplaceront les dernières barrières de bois. Plus solides, plus durables dans le temps et drainant l'eau de pluie ces gabions participent tant à la sécurisation qu'à la beauté de ce lieu fréquenté par tous.





Gestion différenciée des espaces verts communaux

La gestion différenciée est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal comme un tout, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun leur fréquentation, leur usage et un certain visuel.

Donc elle propose que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux soient laissés à eux-mêmes, fauchés ou extensivement pâturés, éventuellement même une fois par an sur certaines parties. Ces préconisations sont faites afin d'y conserver des refuges pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages, alors que d'autres espaces seront intensivement tondus en raison de leurs fonctions comme les terrains de sport destinés aux compétitions homologuées ou les sentiers pour les promenades. La gestion différenciée tient compte de la démarche zéro pesticide appliquée depuis 2015 sur l'ensemble des espaces verts, des chemins et accotements de la commune. Ce n'est donc pas une méthode d'entretien par défaut mais bel et bien la mise en place d'un programme commun, permettant également à chaque agent de savoir comment entretenir un espace en prenant connaissance de sa classification et du cahier des charges afférent.

Cela permet aussi de préserver et d'enrichir la biodiversité des espaces naturels, de valoriser des déchets verts, de favoriser les écosystèmes existants, de faciliter l'entretien sans pesticide. Peut-être avez-vous également constaté que la végétation autour des arbres n'est pas tondue. C'est normal, ainsi on préserve l'arbre. L'utilisation d'outils mécaniques de fauche (débroussailleuse, tondeuse, faucheuse) à proximité d'un arbre risque fortement de créer des plaies à sa base et au niveau du collet. Ces plaies, si elles sont importantes ou répétées lors des tontes et des fauches successives, peuvent altérer considérablement l'arbre et parfois le condamner, d'où la nécessité de ne pas s'approcher trop près avec les engins mécaniques. Ce mode de fonctionnement touche également



Une photo de groupe de la plupart des agents techniques qui participent activement à l'entretien général du parc naturel de la Plantade, lieu privilégié des lannemezanais

En savoir plus sur les gabions :

- Découpe des panneaux de grillage de 3x3m en paniers de 30x50x100 (ou 150) et 50x50x100
- Dépose des cailloux avec les jolies faces posées à l'extérieur, côté visible puis les galets plats sont réservés pour la fin car ils sont déposés dessus
- Dalle de 5cm en béton pour accueillir les gabions ce qui évite la présence d'herbe et évite un entretien spécifique
- Des gabions sont apparus sur le bitume place du Château pour protéger les compteurs électriques
- Ces aménagements paysagers en gabions se révèlent être robustes et peu sensibles au vandalisme.
- Les gabions réalisés manuellement ont un rendu plus esthétique que les industriels



l'humain en améliorant son cadre de vie, en préservant le plus possible l'état naturel de l'environnement, en conjuguant chemins piétonniers entretenus permettant la balade avec des espaces à l'état sauvage permettant d'observer insectes, petits animaux et la diversité horticole. C'est un confort pour tous tant pour les promeneurs qui utilisent les espaces entretenus régulièrement que pour les insectes et petits animaux qui apprécient la diversité des essences naturelles et la hauteur des herbes afin de s'y camoufler.

Fleurissement du centre-ville :

Avec les beaux jours d'été, la saison de l'arrosage a débuté. Les rond-points, les bacs, les parcs essaimés dans la ville, sont surveillés attentivement par les agents des espaces verts. Deux fois par semaine l'arrosage de certaines jardinières et massifs est effectué avec une cuve de 1000L dont l'eau provient de la Baise par le biais d'une pompe. Certains endroits bénéficient de l'arrosage intégré. En 2018, Lannemezan a obtenu sa première fleur au Concours des Villes et Villages fleuris de France et les agents mettent tout en œuvre pour être à la hauteur de cette fleur et peut-être espérer une deuxième pour 2022. Les photos ci-contre démontrent la qualité du travail effectué quotidiennement.

Depuis quelques jours vous avez pu vous apercevoir que sur la place de la Poste des imposants bacs potagers, de petits fruits, des plantes à infusions et aromatiques ont fait leur apparition. Ces resplendissants pots sont à disposition de tout un chacun. En effet c'est du libre service à la demande ! Avec les enfants c'est aussi une façon de découvrir les framboisiers, fraises et autres petits fruits. Mais attention tout de même à la cueillette, on vous demande de bien vouloir vous servir de façon délicate sans endommager le plant afin qu'il continue à produire. Ainsi, quand vous souhaitez cuisiner un légume ou bien préparer une infusion vous n'aurez plus qu'à vous servir !



La propreté est un enjeu important car elle participe pour une large part à la qualité du cadre de vie ; une ville agréable est d'abord une ville propre. Le service propreté de la mairie prend en charge le balayage des trottoirs et rues du centre-ville. Il effectue également ce nettoyage à l'issue des marchés, braderies, brocantes, salons et diverses manifestations organisées en ville. La mairie vous propose également 2 autres services qui contribuent à maintenir la propreté en ville : la collecte des encombrants et le ramassage des déchets verts.

Ramassage des **déchets verts**

Les déchets verts peuvent être apportés en déchetterie ou bien ramassés via une collecte en porte à porte toute l'année. La taille de haies et divers petits branchages devront être présentés dans des sacs fermés ou sous forme de fagots liés. Gratuit, ce service, nécessite une inscription à l'accueil des services techniques. Effectué par les agents de ville, il fonctionne le premier jour ouvrable de chaque mois. Les agents vous demandent de bien vouloir être attentifs aux produits concernés par ce ramassage. Nous vous rappelons que seuls les déchets concernés, comme cités ci-dessous, seront pris en compte lors de la collecte.

Composter à domicile c'est facile !

Le compostage des déchets organiques permet de valoriser et recycler 30 % d'ordures ménagères. Le compost n'a que des atouts. Il permet de produire un engrais naturel et gratuit qui favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus. Il est économique et écologique à plus d'un titre : moins de transport, moins d'espace occupé par les décharges ou moins d'incinération.

DÉCHETS CONCERNÉS



DÉCHETS NON ACCEPTÉS

Gros branchages / fagots / souches / troncs / terre / cendres / déchets de cuisine

A savoir : Tout dépôt, en dehors des jours de collecte, est passible d'une amende (articles R632-1 et R635-8 du code pénal ; amendes prévues pour les contraventions de la 2^{ème} classe (150€) et 5^{ème} classe (1.500€)



Aucun ramassage ne sera effectué par les agents communaux en dehors des jours déterminés et sans inscription au préalable. Les agents sont en droit de refuser la collecte si les volumes et charges sont trop importantes.

Collecte des **encombrants**

Vous ne savez pas comment vous débarrasser de vos objets encombrants qui sont trop volumineux pour être jetés à la poubelle ? Deux solutions s'offrent à vous : soit vous les apportez volontairement en déchetterie, soit vous faites appel au service de collecte de votre ville. Pour utiliser ce service nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes pour le bon déroulement de la collecte. C'est un service gratuit avec inscription à l'accueil des services techniques qui s'effectue le 15 de chaque mois en jour ouvrable. Les encombrants sont alors déposés devant chez soi, de préférence la veille au soir.

Les encombrants collectés autorisés :



- **Literie** : lits, sommiers, matelas.
- **Mobilier** : tables, chaises, armoires, buffets, commodes, bibliothèques, étagères, meubles de cuisine et de salle de bain.
- **Électroménager** : réfrigérateur, congélateur, four/micro-onde, cuisinière, plaques de cuisson, lave-linge, sèche-linge, appareil de chauffage gaz et électrique, aspirateur, fer à repasser / centrale vapeur.
- **Audio-visuel** : téléviseur.
- **Puériculture** : poussette, landau, siège auto, trotteur, table à langer, baignoire bébé, parc, chaise haute, lit pliant, jouets volumineux.
- **Jardinage** : tondeuse électrique, brouette, pelle, bêche, râteau.
- **Équipement de jardin** : barbecue, parasol, mobilier de jardin, balançoire, toboggan, brise vue.
- **Loisirs** : vélo, trottinette, skate, vélo d'intérieur, appareil musculation, rameur.
- **Divers** : petites ferrailles et objets métalliques.

Ne sont pas collectés :



- Déblais, gravats, décombres, débris, portes vitrées et fenêtres.
- Déchets verts, produits de l'élagage, souches et troncs d'arbres.
- Pneus.
- Carcasses de voitures et pièces automobiles.
- Encombrants qui, par leur dimension ou leur poids ne pourraient être chargés dans les véhicules affectés à la collecte sans moyens spécifiques et manipulés manuellement.
- Déchets qui, en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif ne peuvent être éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risque pour les personnels et l'environnement, notamment les batteries, bouteilles de gaz, les extincteurs, les produits contenant de l'amiante.
- Pots de peintures et tous liquides pouvant être inflammables, toxiques, etc.
- Encombrants produits par les établissements commerciaux et artisanaux.

INFOS COLLECTE

Afin d'organiser au mieux ces collectes, merci de vous inscrire en Mairie au moins 5 jours avant le ramassage prévu.

ACCUEIL SERVICES TECHNIQUES - 131, rue des Hitoles - ☎ : 05 62 40 28 28 - Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20.

Budget raisonné pour préparer demain

Lannemezan, inscrite au programme « Petites villes de demain » a construit une nouvelle fois un budget ambitieux, afin que notre commune soit toujours plus dynamique.

Le contexte reste contraint, puisque l'exercice a débuté durant la pandémie. A ce jour, cet étai se desserre prudemment et nous n'avons qu'une vue à court terme de la vie de la cité dans les prochains mois. La loi modificative relative à la fiscalité (suppression progressive de la taxe d'habitation) nous incite à encore plus de prudence, mais c'est toujours avec passion que nous progressons dans l'essor industriel et commercial, qui permettent de compenser les incertitudes des dotations de l'État.

Au programme cette année

Voirie :

- L'aménagement de la rue Alsace Lorraine avec la création d'un plateau sur cette voie, pour diminuer la vitesse et surtout pour créer un lien avec la Place des Droits de l'Homme afin de réaliser un espace de vie et de convivialité.
- L'aménagement sécuritaire de l'entrée de ville à La Demi-Lune, avec la pose d'un abri bus.
- L'aménagement du parking de la Plantade et de ses abords
- La sécurisation de la route de Galan avec la pose de lices de sécurité le long de cette voie, permettant aux piétons de circuler sereinement.
- Le busage rue de la Lande.

Bâtiments :

L'acquisition de l'ancien tribunal d'instance situé rue Thiers, et les études thermiques et acoustiques, permettront de connaître les coûts des différents travaux. Une utilisation la plus adéquate possible sera alors affectée à ce nouveau bâtiment public.

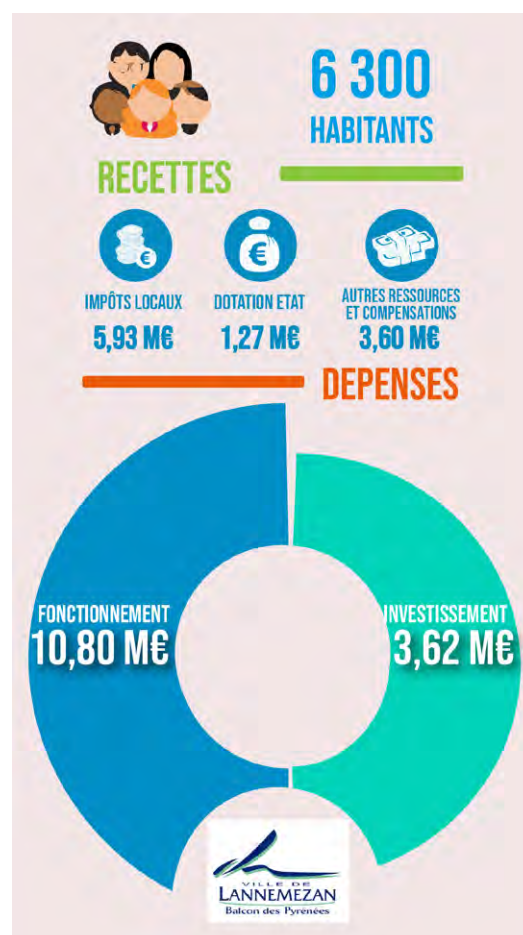
Une opération d'envergure pour notre cœur de ville est en voie de démarrage avec la déconstruction de l'ancienne halle aux veaux pour l'opération de construction d'un nouveau cinéma comprenant 3 salles. Ce projet a nécessité plusieurs années d'études et de préparation avant ce démarrage. C'est une opération pluriannuelle et le cinéma devrait, dans le meilleur des cas projeter ses premiers films au printemps 2023.

La salle des mariages est en cours de réhabilitation. Ce chantier est totalement effectué en régie. Tout en gardant son style initial, ses couleurs se veulent classieuses et actuelles, accentuant ainsi le côté baroque de cette salle.

Une opération street art (l'art dans la rue) a également été engagée cette année afin d'embellir de façon originale notre commune. Il a déjà été réalisé en régie ces chevreuils à l'entrée sud de la plantade qui amènent un peu de magie à l'entrée de ce parc.

L'acquisition du foncier est prévue pour la création d'une « maison des artistes » en lieu et place d'une ruine disgracieuse située en plein cœur de ville rue Alsace Lorraine

Le montant des travaux en régie a été maintenu, et vous découvrirez au fil de l'année que nos employés communaux du service technique peuvent se révéler être de véritables artistes !



Côté investissement :

Ont été également budgétisées, les études relatives à la création pour nos jeunes d'un city-park, structure accueillant plusieurs jeux de ballons en plein air, et un pump track, piste fermée pour la pratique du VTT, de la trottinette et du skate board. Ainsi Lannemezan reste résolument tournée vers l'avenir et nos futurs adultes.

Côté fonctionnement :

En ce qui concerne la section de fonctionnement, celle-ci reste stable. L'évolution correspond essentiellement à l'augmentation du coût de la vie, mais aussi à la création, à la demande de la Préfecture et de l'ARS, d'un centre de vaccination COVID, qui fonctionne à plein régime depuis janvier 2021.

Le reste des dépenses reste maîtrisé grâce à la poursuite du fonctionnement de la commission achats qui agit dans le souci de dépenser mieux.

Comme vous pourrez le constater en circulant dans la ville, une partie des travaux précités sont déjà achevés et d'autres en cours de réalisation.

Nouvelle circulation pour les poids-lourds

Depuis une dizaine d'années une action est menée sur le plan de la mobilité et du déplacement urbain en centre-ville. En premier lieu un plan de circulation a été modifié pour fluidifier les déplacements. Certes, il n'a pas toujours été facile de s'y faire mais à présent ces changements ont bien été acceptés par tous les véhicules. A présent c'est à l'éradication des poids lourds en cœur de ville que l'action communale continue. Pour permettre une circulation apaisée entre les voitures, les vélos et les piétons, il est nécessaire de supprimer les nuisances des camions. Ce sont tout d'abord des nuisances sonores, de pollution, d'inconfort aux autres usagers et parfois d'insécurité. Pour remédier à cela, un transit poids-lourds est mis en place dès la sortie de l'autoroute grâce à des panneaux indicateurs mais également en provenance de Trie sur Baïse, de Tarbes et de Galan. Interdit donc les rues du Tir, de la Lande, de l'Hippodrome et la rue du 8 mai, les poids lourds doivent dorénavant emprunter la route d'Auch, et les routes d'Arreau et de Toulouse. Les panneaux sont déjà en place, installés avec l'aide du Conseil Départemental. La police municipale veille au bon fonctionnement de ces nouveaux itinéraires en faisant preuve, pour quelques temps, de pédagogie et de prévention envers ces poids lourds.



Limitation de la vitesse

La mairie reçoit beaucoup de doléances, de requêtes quant à la circulation rapide des véhicules à moteur au cœur de ville. Afin de remédier à cela, les services techniques ont pensé et créé des aménagements sécuritaires dans les rues les plus fréquentées. Au bout de quelques années on se rend-compte que ces travaux, ces efforts entrepris par la municipalité en mettant en place des chicanes, des voies plus étroites, des trottoirs plus larges ne servent à pas grand chose. En effet ces aménagements sont contournés parfois et la vitesse existe toujours. Alors pour ne plus pénaliser la majorité des utilisateurs qui respectent le code de la route, qui empruntent avec souplesse les chicanes, qui ralentissent aux passages piétons et qui marquent correctement les stops, une seule solution apparait : la verbalisation.

Certes c'est une solution unique et punitive qui ne concernera donc que ceux qui ne respectent pas le code de la route. Des radars mobiles circuleront donc dans les rues afin de régler au plus vite ces problèmes de vitesse soulevés par des administrés mécontents. Afin de vous dissuader d'enfreindre la loi et afin que tous nous respections les limitations de vitesse imposées et valables pour tout le monde, vous trouverez ci-contre un tableau récapitulatif des sanctions encourues.

Service-Public.fr TRANSPORTS			
EXCÈS DE VITESSE			
Quelles sanctions risquez-vous ?			
Moins de 20 km/h			
En agglomération		Hors agglomération	
135€ AMENDE	-1 POINTS	68€ AMENDE	-1 POINTS
Entre 20 et 29 km/h		135€ AMENDE	-2 POINTS
Entre 30 et 39 km/h		135€ AMENDE	-3 POINTS
Entre 40 et 49 km/h		135€ AMENDE	-4 POINTS
Egal ou supérieur à 50 km/h		JUSQU'À 1500€ AMENDE	-6 POINTS

 Pour un excès de vitesse égal ou supérieur à 30 km/h, vous risquez d'autres sanctions : stage de sensibilisation obligatoire, suspension de 3 ans du permis de conduire, confiscation du véhicule...

Bureaux de vote déplacés au gymnase

Les élections départementales et régionales de juin dernier se sont tenues au gymnase. En effet, la salle des fêtes étant un des centres de vaccination du département depuis janvier n'a pu, comme de coutume, accueillir les administrés lors de ces élections.

Pour permettre aux lannemezannais de disposer d'un lieu fonctionnel toute l'équipe de la logistique des services techniques a été réquisitionnée pendant 5 jours. De même le personnel administratif en charge des élections a été impliqué durant toute la période électorale. Des barrières, des tables, des chaises, des claustres, des isolements, ont été apportés pour aménager cette salle de sport en salle de vote. Un fléchage au sol a été mis en place pour matérialiser l'entrée et la sortie du bâtiment ainsi que des affichettes pour désigner les bureaux et le type d'élection. Le gymnase fut divisé en 2 parties sur la longueur avec à gauche les départementales et à droite les régionales, puis chaque election étant recoupée en 5 bureaux de vote différents.

De plus, la ville réceptionnait les résultats de toutes les autres communes du canton de la Barousse, espace supplémentaire à créer pour accueillir tous les maires. C'est dire tout le matériel nécessaire qu'il a fallu transporter au gymnase pour organiser au mieux ces élections. Mais n'oublions pas que pour que le lendemain des élections, les agents des services techniques ont réalisé le chemin dans l'autre sens ! Le matériel fut alors de nouveau transporté et rangé afin que le gymnase retrouve sa vocation initiale. Afin que la population soit informée au mieux de ce changement de lieu de vote, des affiches sucettes ont été disposées dans la ville, des tracts distribués dans chaque boîte aux lettres et des publications relayées sur les réseaux internet de la commune par le service communication. Tout les moyens furent mis en œuvre pour que les administrés soient informés au mieux de cette modification inédite.



LANNEMEZANNAIS
INFORMATION IMPORTANTE

2021 DIMANCHES 20 & 27 JUIN

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

CHANGEMENT DE LIEU DES BUREAUX DE VOTE :
AU GYMNASSE
385, rue du 4 Septembre

En raison de la crise sanitaire, la salle des fêtes est mobilisée en tant que centre de vaccination depuis plus de 6 mois. Afin d'assurer la continuité de ce service nécessaire, la préfecture a autorisé la mairie à déplacer les bureaux de vote au gymnase. Ainsi, la sécurité sanitaire de tous sera assurée.

DIMANCHE 20 JUIN ET DIMANCHE 27 JUIN

La salle des Mariages se refait une beauté

Emblématique, charismatique, iconique, je suis une chambre où tout bon lannemezannais a posé ses pieds sur les lames de mon plancher au moins une fois dans sa vie ! Je suis donc la salle des mariages du deuxième étage de la mairie.

C'est au cours d'une visite des travaux de menuiseries, il y a quelques années déjà, que les agents de la mairie se sont un peu plus que d'habitude penchés sur mon cas. Mon look, qui depuis des décennies était rentré dans les mœurs, les a soudainement interpellé ! Le déclic survint au moment d'examiner la moquette collée au mur : l'idée était la ! Et encore mieux, après avoir recueilli l'avis du Maire et de ses adjoints, l'envie était la ! Démarre alors le projet de rajeunissement de cette élégante dame que j'allais redevenir et si chère au cœur de mes citoyens. Difficile au début car mon planning d'occupation fut très chargé. Et puis, le drame, la catastrophe... La Covid-19, qui finalement sera mon plus bel espoir car libérée de mes contraintes de mise à disposition pour réunions et autres évènements je suis confiée à la volonté d'un homme qui aidé et soutenu par tous ses collègues va transformer mes lignes, mes arêtes, mes moulures et mes volutes en véritable

écran baroque et faire rejaillir mon éclat d'antan. Ma métamorphose est toujours en cours mais je suis d'ores et déjà dans l'émotion de remercier profondément tous ceux qui participent à me faire redevenir la plus belle salle d'apparat de notre ville.



Le retour du Forum des Associations

Vitrine du monde associatif de la commune, le forum des associations est un lieu de rencontre entre vous et les associations. Cette journée permet de découvrir les différents acteurs du monde associatif ainsi que les différents domaines dans lesquels ils interviennent. Soyez curieux et venez rencontrer ces bénévoles qui permettent au plus grand nombre de pratiquer une activité qui leur plait !

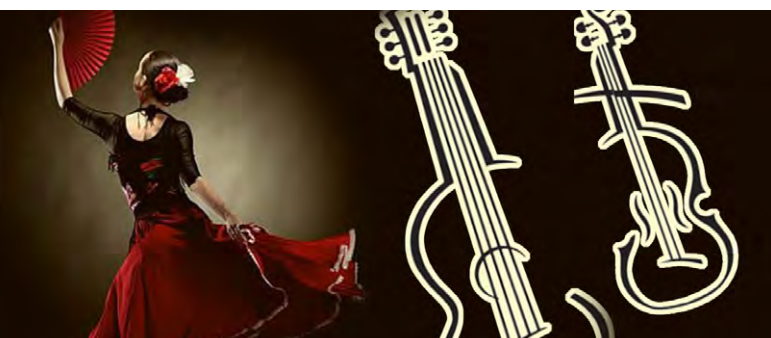
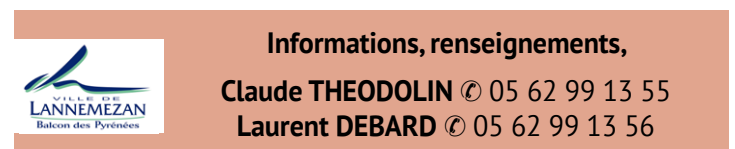
Le forum des associations, organisé depuis plusieurs années au Nébouzan, est dédié aux associations de la commune. Cette journée du 18 septembre va, cette année, prendre tout son sens. En effet, avec l'arrêt des activités imposé par les contraintes sanitaires, les associations espèrent vivement vous retrouver à la rentrée 2021. Qu'elles soient sportives, caritatives, culturelles ou autres, elles se feront un plaisir de vous exposer leurs spécialités, mode de fonctionnement et autres conditions appliquées à la discipline qu'elles proposent !

Il vous suffit alors de venir les rencontrer, les découvrir ou simplement les revoir le samedi 18 septembre de 9h à 18h au Nébouzan. Oui, les revoir, leur apporter réconfort et soutien. La crise sanitaire a grandement impacté l'activité des associations. Si vous souhaitez continuer à pratiquer des activités de peinture, de chants, de basket, de golf ou bien si vous souhaitez venir en aide aux autres, venez rencontrer les membres associatifs qui seront ravis de vous retrouver pour entamer avec sérénité une rentrée 2021 active et pleine d'espoir.

Un forum plein d'espoir

Depuis le 9 juin, l'ensemble des associations a pu reprendre ses activités pour quelques semaines. Il n'en reste pas moins que les inscriptions ont diminué ainsi que le nombre de bénévoles. Lors de cette journée, vous pourrez rencontrer des représentants d'associations culturelles, sportives, patriotiques ou encore de solidarité et ainsi trouver l'activité qui convient le mieux à vos enfants ou à vous-même. En effet, les activités proposées concernent aussi bien les jeunes que les moins jeunes... !

Côté association, chacune d'entre elle dispose d'un stand qu'elle agence comme elle veut pour mettre en avant son activité et créer ainsi des moments d'échanges entre associations et visiteurs. Tout au long de la journée, des démonstrations de danse, d'arts martiaux ou encore le tir à l'arc sont présentées au public mais il est aussi possible de les essayer en étant encadré par les membres de l'association.



Marché du mercredi : retour sur l'enquête

Dans le « Lannemezan, le Mag » du mois de février, une enquête a été proposée afin de connaître l'avis des usagers du marché à propos de sa nouvelle implantation.

Avant de revenir sur les différentes réponses que nous avons reçues, il est important de rappeler que le point de départ de ce nouvel agencement nous a été imposé par l'État et a été un critère obligatoire à la réouverture du marché lors des périodes de confinements. De ce fait ce marché n'a pu continuer à exister que sous une certaine configuration telle qu'un espace clos ayant une entrée et une sortie distinctes, un sens de circulation défini, un nombre de commerçants limité et le port du masque obligatoire. Ce dernier point est d'ailleurs toujours d'actualité ! Cette configuration a bien fonctionné, le marché a été bien fréquenté malgré les mesures sanitaires imposées. De plus, le nombre de commerçants a augmenté et le périmètre du marché s'est étendu allant de la place du Château à la Halle aux Légumes en passant par la rue Carnot, la rue Victor Hugo et la place de la République.

Les élus de la commune ont bien pris acte de toutes ces réponses avec beaucoup d'attention et ils ont conscience que ce nouvel aménagement a été perturbant pour tous les habitués du marché. Les points soulevés par le stationnement et l'animation sont d'ores et déjà à l'étude et les services municipaux vont travailler dès la rentrée pour les améliorer.

Concernant les producteurs locaux, la plupart sont regroupés sous la Halle aux légumes et vous y attendent avec des produits issus de leurs fabrications tels que du miel, des fromages ou encore des volailles...

Enfin, s'agissant de revenir à l'ancienne formule, les avis diffèrent. Si certaines personnes, ayant répondu à ce questionnaire, préféreraient revenir à l'implantation éparpillée des ambulants, les retours des commerçants du marché sont eux ravis de ce nouvel aménagement. En effet, ils sont satisfaits de cette implantation qui regroupe un maximum de marchands sur la place du Château ce qui lui confère une ambiance chaleureuse le temps du marché. De même, les usagers croisés au hasard des déambulations nous ont confié avoir retrouvé leurs repères et leur commerce préféré plutôt facilement. Ils apprécient également l'espace sécurisé de cette place qui leur permet d'aller et venir, de prendre le temps de discuter avec d'autres clients et de partager une boisson fraîche en terrasse.

Il n'est donc pas envisagé de changer l'implantation du marché, d'autant que même si le plan d'urgence sanitaire est levé depuis le 1^{er} juin, nous restons toujours en état d'urgence. En effet, la période transitoire de sortie d'état d'urgence sanitaire est en place depuis le 2 juin et ce jusqu'au 30 septembre 2021 avec le maintien de certaines mesures en vigueur comme le port du masque obligatoire dans les commerces et sur les marchés.

PARKINGS DISPONIBLES LE MERCREDI :

parking possible à l'EHPAD, place du 14 juillet (au kiosque), celui se situant derrière la salle des fêtes rue du Maréchal Juin, le parking au Nébouzan, autour de l'église, au Pré Lagleize, au gymnase, celui du stade et le long de toutes les rues autour du périmètre du marché



RÉSULTATS BRUTS DE L'ENQUÊTE :

Lors de notre enquête, nous avons cherché à savoir :

- ❶ Si la nouvelle implantation était satisfaisante (oui-non)
- ❷ Si tous les commerces étaient représentés (oui-non)
- ❸ Quelles modifications pourraient être amenées.

Il y a eu **152** réponses au total

- **108 femmes** soit **71%**
- 44 hommes soit 29%

Tranche d'âge tout sexe confondu :

- **98 = 61 ans et plus** soit **64,5%**
- 37 entre 41 et 60 ans soit 24,5%
- 17 entre 18 et 40 ans soit 11%

Pour les réponses aux questions ❶ et ❷ :

24 personnes ont répondu oui aux 2 questions
60 ont répondu oui à la première et non à la seconde
63 ont répondu non aux deux questions
5 ont répondu non à la première et oui à la seconde.

Pour la troisième question :

Les points les plus souvent évoqués sont essentiellement le problème de stationnement ; le manque d'animations ; un retour à l'ancien aménagement et la présence de producteurs locaux.



Depuis des mois, les spectateurs comme les professionnels ont souffert de la fermeture des lieux culturels. La culture permet à chacun de s'évader, d'espérer et éveille la curiosité. C'est un besoin essentiel tant pour l'humain que du point de vue économique. Alors, le service culturel est ravi de vous présenter son programme pour les mois à venir ! Lever de rideau !

CONCERT - THEATRE

“ CELUI QUI A MAL TOURNE ”

Le spectacle décline l'œuvre de Georges Brassens sous différentes formes : Textes joués théâtralement, textes dits et accompagnés musicalement, chansons du poète « revisités » et chansons originales. Des chapitres, accompagnés d'extraits d'interviews de l'auteur, aborderont les thèmes récurrents chers à Brassens : Les poètes (Paul Fort, Jean Richepin...), l'anarchie et le pacifisme, l'amour et les femmes, les copains, la mort...

Distribution des musiciens qui ont mal tourné... Roland Abadie : comédien, guitare, chant Marcel Cazentre : contrebasse, chant Francis Ferrié : accordéon, saxophone, guitare, percussions, chant, cajon David Levy : guitare, ukulélé, chant, dobro Mise en scène : Anna Mazzotti

Tarifs : 8€ - de 18 ans - 15€ normal - 20€ carré d'or
Réservation Service Culturel : ☎ 05 62 99 13 59

DUO Délicates Utopies Orchestrées

Les duos de l'été se produiront à l'église Saint Jean-Baptiste

- Dim 1^{er} Août – Stosa « Flamenco curieux » à 17h
- Ven 6 Août – Duo champêtre Harpe & Flûte à 20h30
- Dim 8 Août – Basso Assai « musique baroque et romantique » à 17h
- Ven 20 Août – Au fil des Cordes « Le oud rencontre le flamenco » à 20h30

Renseignement et réservation : tel : 06 49 09 27 45

Mardi 13 Juillet - 20h30
2021



La Cie Les Pieds dans le Plat présente

CONCERT - THÉÂTRE
sur l'œuvre de Georges Brassens



EXPOSITION

DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2021 " SLOW MOTION "

Cette exposition programmée déjà en décembre 2020 n'a pu se mettre en place suite à la pandémie de Covid-19. Elle revient au devant de la scène cet été pour le bonheur de tous. En effet, les artistes Akiko Hoshina, Claudine Couget, David et Oscar Banks nous font le plaisir d'exposer leurs œuvres au service culturel de la ville ce mois de juillet. Assez atypiques et mystérieux, passez donc au service culturel découvrir leurs univers respectifs.

Ouverture de la salle d'exposition :
lundi au vendredi de 10h à 12h - 14h à 16h30
et le samedi de 10h à 12h - 15h à 17h

Renseignements au service culturel : ☎ 05 62 99 13 59



Akiko, David, Claudine et Oscar cheminent tous quatre entre terre et ciel, ombre et lumière, construction et sauvage. Leurs œuvres se trouvent dans cet espace intermédiaire qui symbolise le passage du monde de la nature vers un lieu intérieur où elle est révélée, ordonnée, purifiée. Ils mettent en scène, théâtralissent et conduisent le regard du spectateur, l'invitant à trouver sa place dans un univers paisible, en connexion intime avec le monde naturel.

En parallèle à cette exposition, des ateliers céramiques et photographiques sont proposés :

ATELIERS CÉRAMIQUES :

Samedi 17 juillet de 15h à 16h30 = modelage avec l'argile et fils de fer, feuilles, tracer du temps // Dès 6 ans.

Samedi 24 juillet de 15h à 16h = découpage : Kirigami et écritures japonaises en s'inspirant de la tradition japonaise // Dès 8 ans. Limité à 10 personnes



ATELIERS PHOTOS :

Samedi 3 et 17 juillet = Prise de vue

Samedi 24 et 31 juillet = Traitement de l'image

JEUDI 12 AOUT - 20H30

Le Service Culturel est heureux de vous présenter une nouvelle comédie « Cette nana là ! » créée à Toulouse fin 2018, rodée en 2019 (Cugnaux, Alès, Narbonne...) et sélectionnée pour le Printemps du Rire 2019. « Cette nana là ! » a également rencontré un franc succès au Festival d'Avignon et depuis cette comédie poursuit sa tournée nationale depuis septembre 2019.

Psychorigide et pointilleux, Jean-Christophe est marié depuis 15 ans avec Christelle. Ils ont deux beaux enfants et mènent une vie bien rangée... Marco, son meilleur ami depuis toujours est tout son contraire ! Célibataire endurci, il collectionne les conquêtes sans vouloir s'attacher. Il vit au jour le jour, au gré de ses envies et de sa liberté. Un matin, une jeune femme laisse un message sur le répondeur de Marc. Quelques instants plus tard, Jean-Christophe débarque chez lui avec sa valise et une lettre...

Tarifs : 8€ moins de 18 ans - 15€ normal
Réservation Service Culturel : ☎ 05 62 99 13 59

THEATRE



Sorties collectives au Parvis scène nationale

Le Parvis, association culturelle, est un des lieux majeurs du département dédié à la création contemporaine et à sa diffusion en région Midi-Pyrénées. Scène pluridisciplinaire il propose du spectacle vivant, du cinéma et de l'art contemporain. Prospectif et innovant, le centre d'art propose une ambitieuse programmation de 4 à 5 expositions temporaires, monographiques et collectives, qui font appel à la jeune création comme à la plus confirmée. Chaque exposition est souvent assortie de productions d'œuvres inédites. Y participent des artistes et compagnies « associés » sous différentes formes : (co)production, résidence de création, formation... Une attention particulière est donnée à la programmation du jeune public.

Partenariat avec le Service Culturel pour la saison 2021/2022

Déjà partenaire avec diverses collectivités pour le réseau des salles de cinéma avec notamment Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Cauterets, Saint Laurent-de-Neste, Cizos,...

Le Parvis s'associe avec le Service Culturel de la ville pour proposer des sorties collectives durant la saison à venir. On vous amène directement dans la salle de spectacle !

C'est une sortie culturelle en groupe, organisée par le Service Culturel. Vous n'êtes pas sans savoir que la salle des fêtes est réquisitionnée depuis le début de l'année en centre de vaccination. Nous ne savons pas jusqu'à quand cela est envisagé mais nous nous doutons que cela va durer encore des mois. Adieu spectacles, pièces de théâtre, one-man show et autres divertissements qui nous ont enchantés jusqu'alors !

Le Service Culturel, privé depuis de longs mois de toute manifestation et n'ayant plus de lieu adéquat destiné aux représentations, a décidé de vous emmener au spectacle. L'idée est donc venue de rencontrer le Parvis afin de déterminer ensemble une coopération permettant aux lannemezanais des sorties culturelles. C'est chose faite ! Sur la saison 2021/2022, trois sorties sont programmées à Ibos, à l'espace culturel du Méridien.

Pour l'occasion un bus sera affrété et chaque sortie ne pourra comptabiliser que 50 personnes maximum. D'où la nécessité de s'inscrire au plus tôt afin de profiter de ces soirées divertissantes.

La première de ces soirées sera lancée par «La nuit du cerf» avec le cirque Leroux, le samedi 2 octobre 2021 à 20h30.

Puis s'en suivra «La Mouette», théâtre filmique, le jeudi 27 janvier 2022 à 19h.

Pour se terminer avec Low Cost Paradise par le Cirque Pardi, le dimanche 22 mai 2022 à 17h.

Lannemezan le Mag reviendra sur ces 2 dernières programmations dans ses éditions futures.



SAMEDI 2 OCTOBRE - 20H30

LA NUIT DU CERF

Cirque Le Roux

Mise en scène Charlotte Saliou

Avec Mason Ames, Grégory Arsenal, Valérie Benoit,
Lolita Costet, Philip Rosenberg et Yannick Thomas

Le cirque Le Roux revient avec sa dernière création «la nuit du cerf» un cirque époustouflant de virtuosité de drôlerie et d'humanité. Déjà salué par la critique en 2019 ce nouveau spectacle se produira pour la première fois à Tarbes Synopsis : miss Betty est morte... Ses trois enfants se retrouvent dans la maison familiale située au bout d'un chemin en bord de forêt pour préparer les funérailles. Soudain, dans un crissement de pneus, un mystérieux étranger hirsute et hors de lui débarque. De là, tout bascule : la famille fraîchement réunie règle ses comptes, se déchire, s'aime, s'empoigne, rit, s'esclaffe, pleure, danse, dérape... Et la cérémonie déraile.

SAMEDI 2 OCTOBRE À 20H30 =

LA NUIT DU CERF par le cirque LEROUX

TARIFS : 24 € / 17 € (demandeurs d'emploi, RSA, AAH) / 10 € (moins de 26 ans)

JEUDI 27 JANVIER À 19H =

LA MOUETTE théâtre filmique

tarifs : 24 € / 17 € (demandeurs d'emploi, RSA, AAH) / 10 € (moins de 26 ans)

DIMANCHE 22 MAI À 17H =

LOW COST PARADISE CIRQUE PARDI

tarifs : 20 € / 14 € (demandeurs d'emploi, RSA, AAH) / 10 € (moins de 26 ans)

Réservation Service Culturel : ☎ 05 62 99 13 59

Paiement par chèque ou espèces (ordre : Le Parvis).

Le bon geste et le conseil utile du SMECTOM

Le SMECTOM du Plateau de Lannemezan-Nestes-Coteaux qui collecte et trie nos déchets souhaite ici mettre l'accent sur 2 points relativement importants pour nous tous. Il tient particulièrement à informer la population sur les déchets de soins et à donner des bons tuyaux sur la gestion de la tonte de nos jardins.

Déchets de soins : l'importance de bien suivre les consignes

Depuis le début de l'année deux agents du centre de tri de Capvern ont été piqués par une seringue en triant le contenu de nos poubelles jaunes ! Ne jetez plus vos seringues ou stylos à insuline dans la poubelle jaune car vous mettez les agents en danger (risques de transmission d'hépatites, VIH...). Ensemble, nous devons protéger les personnes qui collectent et trient nos déchets. Merci de veiller à bien trier vos déchets et ainsi à respecter les personnes qui les collectent et les trient sur leur lieu de travail.

Afin de vous débarrasser de vos déchets de soins, n'hésitez pas à demander une boîte spécifique en pharmacie. Celle-ci vous sera délivrée gratuitement. Une fois pleine, il vous suffira de la rapporter en pharmacie où elle sera dirigée vers une filière de traitement adaptée. En échange d'une boîte pleine, la pharmacie vous en fournira une vide.

Vous pouvez également rapporter vos boîtes pleines en déchetteries mais attention, contrairement aux pharmacies, les déchetteries ne sont pas habilitées à vous en fournir de nouvelles. Soyons toutes et tous vigilants. Merci de partager cette information, notamment avec les aidants qui entourent les personnes malades en auto-traitement.

Retrouvez sur le site de l'éco organisme www.dastri.fr la liste des pharmacies du réseau « DASTRI » qui pourront vous accompagner dans la gestion de vos déchets de soins.



La saison de la tonte

Depuis le printemps la corvée de tonte est revenue ! Il existe pourtant de nombreuses solutions qui permettent de diminuer le temps passé à tondre et bien sûr s'éviter les nombreux déplacements en déchetterie (voir ci-dessous un extrait de la plaquette du SMECTOM sur les déchets de jardin) !

Astuces : La tonte étant constituée essentiellement d'eau, étalée le long d'un mur ou d'une haie en faible épaisseur l'eau va s'évaporer et l'herbe coupée sera assimilée par les micro-organismes du sol. Attention au paillage avec la tonte fraîche ! Limiter l'épaisseur de la couche (2-3 cm maximum) et surtout l'éloigner des tiges ou troncs des végétaux afin de ne pas « étouffer » la plante.

Retrouvez les actualités du SMECTOM, les jours de broyage des branches dans les déchetteries, les journées de promotion à la Recyclerie, les astuces de réduction des déchets sur la page Facebook du SMECTOM. www.facebook.com/smectom.lannemezan



Faites du **PAILLAGE** autour de vos **PLANTATIONS**

Étaler l'herbe sur 3 cm d'épaisseur si elle est fraîche et 8 à 10 cm si elle a séché en partie au soleil.

Renouveler l'épaisseur tous les 15 jours à un mois.

Cette pratique est profitable au pied des haies, des massifs arbustifs ou floraux, au potager entre les rangs ou au pied des plantes suffisamment grandes (10 cm environ).



MOINS de DÉSHERBAGE d'ARROSAGE

MOINS de DÉPLACEMENT en DÉCHETTERIE !



INCORPOREZ-LA dans votre **COMPOSTEUR**

⚠ Attention, seulement en petite quantité si elle est fraîchement tondue.



LAISSEZ-LA sur **PLACE**

C'est la tonte mulching. Vous ne la ramassez pas, elle va nourrir le sol et disparaître rapidement. **TONDRE HAUT** toute l'année, (minimum 6 cm) pour garder une pelouse en **bonne santé**.



Et pour passer **MOINS** de **TEMPS** à **TONDRE**

3 solutions

- Mettre en place des zones fleuries et /ou installer des plantes couvre-sols.
- Variez les hauteurs de tonte en fonction de l'éloignement de la maison.
- Réduisez la surface tondue au profit d'autres techniques d'entretien de l'espace : passage du rotatif ou débroussailluse, fauche, pâturage...

PROPOSEZ-LA à des **MARAÎCHERS**

Autour de chez vous, des maraîchers sont à la recherche de tontes, feuilles mortes, bois broyés en grande quantité afin de couvrir leur sol.

Mairie

Place de la République - BP 156
65303 Lannemezan cedex
Tél : 05 62 40 72 72 - Fax : 05 62 40 72 73
Courriel : internet@mairie-lannemezan.fr
Site internet : www.lannemezan.fr

Services :

Affaires Générales : état civil, élections,
documents administratifs, Finances,
Cabinet du Maire, Funéraire,
Gestion des Ressources Humaines.

Permanences :

Voirie : 06 87 86 32 52
Installations sportives et Nébouzan :
Tél : 06 32 51 98 51

Horaires d'ouverture :
lundi à vendredi de 8h 30 à 12 h
et de 13h 30 à 17h 30

Police Municipale

Galerie Paul Bert - rue Thiers
Tél : 05 62 40 72 78

Service Culturel

308, rue Alsace Lorraine
Tél : 05 62 99 13 59

Services Techniques

rue des Hitoles
Tél : 05 62 40 28 28 - Fax : 05 62 40 28 22

Services:

Travaux - Administration - Espaces verts - Voirie,
réseaux - Logistique et création - Station
d'épuration - Hygiène et sécurité - Maintenance,
installations sportives et culturelles - Parc auto

Horaires d'ouverture
lundi à vendredi de 8h à 12 h
et de 13h 30 à 17h 20

Espace Public Informatique

rue Thiers - Réservez au :
Tél : 05 62 99 18 54

Horaires d'ouverture :
lundi à vendredi de 9h à 12h 30
et de 13h 30 à 18h

Espaces Annexes

Centre de Loisirs	05 62 98 50 84
Gymnase	05 62 98 09 96
Piscine municipale	05 62 98 15 58
Salle des fêtes	05 62 40 54 42
Stade municipal	05 62 98 22 45

Numéros Utiles

SERVICES ANNEXES MUNICIPAUX

308, rue Alsace Lorraine
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h30

Caisse des Ecoles

Tél : 05 62 99 13 31
caissedesecoles@mairie-lannemezan.fr

- LOCAL JEUNES : 33, rue Michelet
Tél : 05 62 98 55 39 / 06 17 36 87 58

Service Sport - Animation

Tél : 05 62 99 13 55 - Tél : 05 62 99 13 56

Service Communication

Tél : 05 62 99 13 58
communication@mairie-lannemezan.fr

Service Urbanisme

Tél : 05 62 99 13 40

Bureau d'Etudes

Service Projets

Tél : 05 62 99 13 46

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 05 62 99 13 25
ccas@mairie-lannemezan.fr

SES MISSIONS :

Aide sociale légale - Aide sociale facultative -
RSA Logement - Poratge de repas -
Accompagnement budgétaire - Abri de nuit -
Transports de personnes âgées

- MAISON DE RETRAITE, EHPAD Les Fougères :
350, rue Georges Clemenceau
Tél : 05 62 50 17 00

- CENTRE MULTI-ACCUEIL:
(Crèche / Halte-Garderie)

80, rue du Bié de Bagnères
Tél : 05 62 50 18 85

- RAM Relais Assistantes Maternelles : rue du Hourc
Tél : 05 62 39 44 80 ou 06 76 85 01 40

OFFICE DU TOURISME

Antenne de Lannemezan
10, rue Alsace Lorraine - Tél : 05 62 98 08 31

Fermé le lundi et dimanche.

Ouverture : mardi, mercredi et vendredi 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, jeudi et
samedi 10h à 12h30 (en juillet et août ouverture en plus le samedi de 14h30 à 18h)

GARE

270, avenue de la Gare - Tél : 05 62 98 00 49
Ligne directe : 08 36 35 35 35 - 3615 ou 3616
SNCF 3615 ou 3616 TER
Internet : www.sncf.fr ou
www.ter.sncf.fr/midi-pyrenees

Mission locale et rurale de montagne

DDT	05 62 40 72 10
SMECTOM	05 62 98 44 69
Trésorerie	05 62 98 03 91

DIVERS

Pôle Emploi	39 49
CAT	05 62 98 07 07
Centre des Impôts	05 62 40 60 50
Circ. Médico-sociale	05 62 98 01 93
Energies Services ESL	05 62 98 01 69
La Poste	05 62 40 62 74
CCPL	05 62 98 84 09

URGENCES

Centre anti-poison	05 61 49 33 33
Gendarmerie	05 62 50 17 70
Hôpitaux	05 62 99 55 55
Urgences	05 62 99 53 62
Pompiers	18
Samu	15
Secours en montagne	05 62 92 41 41

suivez-nous :
lannemezan.fr

